

L'ÉGALITÉ

Revue Politique et Littéraire illustrée.

Editeur-proprétaire : WILFRID GASCON,

Saint-Jérôme (Terrebonne) P. Q.

Prenez note

M. Chs. Desjardins, 206, rue Wolfe, est notre agent-général pour Montréal et la banlieue. Il est autorisé à prendre des abonnements et à en percevoir le prix.

Nos abonnements, dans la ville de Montréal, sont payables mensuellement à notre agent—(10 cents par mois)—ou en bloc par lettre fermée adressée directement à nos bureaux.

Envoi d'un spécimen gratuit sur demande.

ÉCOLES PUBLIQUES

Où le Pape soutient son délégué

Nos lecteurs, y compris l'abbé G. Raison, ont pu se convaincre en lisant notre dernier numéro que Mgr Satolli, l'envoyé du pape, parlant au nom du Saint-Siège, a nettement affirmé que non-seulement l'Eglise catholique ne condamne point les écoles *publiques* mais qu'elle enseigne que rien ne répugne à ce que les catholiques y apprennent les premiers éléments comme les plus hautes branches des arts et des sciences naturelles. Et quand le délégué du pape parle d'écoles *publiques*, entend-il que ces écoles doivent nécessairement être *neutres*, comme nous l'avons expliqué nous-mêmes ? Certainement. Quelques lignes du délégué papal en convaincront M. l'abbé :

6. Parce que, dans les écoles publiques, une éducation purement séculière est donnée, en autant que tout enseignement religieux est exclu, parce que les instituteurs sont choisis sans distinction dans toutes les sectes.

11. Tandis qu'il y a des instituteurs *quelcon-*

ques pour les branches séculières. . . . (Discours de S. E. Mgr Satolli).

Ainsi, Mgr Satolli savait que les écoles publiques sont des écoles neutres, et il n'a pas hésité à affirmer, au nom de l'Eglise catholique et du Saint-Siège, que ces écoles publiques, *neutres*, communes ne sont point condamnées, et que rien n'empêche les enfants catholiques de les fréquenter pour acquérir les sciences profanes.

Si, comme le prétend M. l'abbé G. Raison, les catholiques *ne peuvent pas approuver* un système d'éducation en dehors de l'autorité de l'Eglise où l'on enseigne seulement, ou au moins principalement, les sciences naturelles et profanes, Mgr Satolli va être tout simplement désavoué par le pape qui l'a envoyé ; ou, si le pape ne le blâme en aucune façon, mais, bien au contraire, le soutient et le complimente, il faudra en conclure que Mgr le Délégué avait parfaitement compris et exécuté les instructions qui lui avaient été données à Rome, et que les propositions que Mgr Satolli a faites aux archevêques des Etats-Unis étaient les propositions du Saint-Siège lui-même. Eh bien, voici ce que le pape a écrit à l'épiscopat américain à ce propos :

“ La réunion des archevêques ayant mûrement délibéré sur la signification et la portée de ces propositions, demanda certaines explications et certaines modifications, ce que l'archevêque de Lépante accorda volontiers. Puis, l'honorable réunion mit fin à ses travaux par une expression de gratitude et de satisfaction relativement à la manière dont Notre délégué s'était acquitté de la mission que nous lui avions confiée. Toutes ces choses, nous les constatons par les minutes de la réunion que vous avez eu soin de Nous communiquer.

“ Mais ces propositions de Notre délégué ayant été mal à propos livrées à la publicité, les esprits ont été aussitôt enflammés et de nouvelles discussions se sont engagées ; et tant à cause de fausses interprétations que de malignes insinuations répandues par les journaux ces discussions s'étendirent et devinrent plus graves. Alors, certains évêques de votre